

***Séance extraordinaire du  
Conseil scolaire fransaskois***  
*Le mercredi 17 décembre 2014 (20 h)*  
***Audioconférence***  
**Procès-verbal**

**Présences :**

Les membres suivants du Conseil scolaire sont présents :

Président : André Denis, Région n° 4 de l'école Providence (de St-Denis)  
Joseph Poirier, Région n° 1 de Bellegarde (de Bellegarde)  
Alpha Barry, Région n° 3 de Regina (de Regina)  
Marilyn Denis, Région n° 5 de Saskatoon (de Saskatoon)  
Denis Marchildon, Région n° 6 de Zenon Park (de Zenon Park)  
Nadine Penney, Région n° 7 de Prince Albert (de Prince Albert)  
Clarence Briand, Région n° 8 des Battlefords (North Battleford)  
Élizabeth Perreault, Région n° 9 de l'école St-Isidore (de Saskatoon)

Les membres suivants du Conseil scolaire sont absents :

Simone Couture, Région n° 2 de La Vieille

Les membres suivants du personnel sont présents :

Dolorèse Nolette, directrice générale désignée à l'éducation, CÉF (de Regina)  
Ronald Ajavon, directeur général désigné aux affaires, CÉF (de Regina)  
Claude-Jean Harel, coordonnateur des communications, CÉF (de Regina)  
Michelle Arseneault, secrétaire de la direction générale, CÉF (de Regina)  
Cathy Colombet, adjointe administrative, CÉF (de Regina)

La secrétaire confirme que tous les membres du CSF ont consenti à la tenue de cette séance extraordinaire.

**I OUVERTURE**

*1.1 Bienvenue et pensée du jour*

La présidence constate le quorum et appelle à l'ordre la séance extraordinaire à 20h.

*1.2 Adoption de l'ordre du jour du 17 décembre 2014*

**14.568 CLARENCE BRIAND :** Que l'ordre du jour du 17 décembre 2014 soit adopté tel que présenté.

Adopté

### 1.3 Déclaration de conflit d'intérêt

Aucune déclaration.

## II DIRECTIONS DU CONSEIL

### 2.1 Décisions

#### 2.1.1 Permission d'admission

**14.569 MARILYN DENIS :** Que le CSF adopte la recommandation du conseil d'école de l'école canadienne-française d'accepter la permission d'admission provisoire d'un an à la famille IF27 à l'école canadienne-française de Saskatoon.

Adopté

**14.570 MARILYN DENIS :** Que le CSF accepte la permission d'admission de l'étudiant étranger I45 à l'école canadienne-française de Saskatoon avec frais de scolarité de 1040\$ par mois jusqu'en juin 2015 plus les frais d'administration.

1 abstention  
Adopté

**14.571 DENIS MARCHILDON :** Que le CSF adopte la recommandation du conseil d'école de Notre-Dame-des-Vertus d'accepter la permission d'admission provisoire d'un an à la famille I46 à l'école Notre-Dame-des-Vertus de Zenon Park.

Adopté

**14.572 CLARENCE BRIAND :** Que le CSF reporte sa décision d'adopter la recommandation du conseil d'école de Notre-Dame-des-Vertus d'accepter la permission d'admission provisoire d'un an à la famille GR17 à l'école Notre-Dame-des-Vertus de Zenon Park.

1 Abstention  
Adopté

**14.573 DENIS MARCHILDON :** Que le CSF adopte la recommandation du conseil d'école de l'école Notre-Dame-des-Vertus d'accepter la permission d'admission provisoire d'un an à la famille I47 à l'école Notre-Dame-des-Vertus de Zenon Park.

Adopté

**14.574 CLARENCE BRIAND :** Que le CSF accepte la permission d'admission de l'Étudiant étranger IF28 à l'école Père Mercure de North Battleford avec frais de scolarité de 1040\$ par mois jusqu'en juin 2015 plus les frais d'administration.

Adopté

**14.575 ALPHA BARRY :** Que le CSF accepte la permission d'admission provisoire d'un an à la famille IF29 à l'école Mgr de Laval de Regina.

Adopté

- 14.576 ALPHA BARRY** : Que le CSF adopte la recommandation du conseil d'école de l'école Mgr de Laval de refuser la permission d'admission provisoire d'un an à la famille A41 à l'école Mgr de Laval.  
Adopté
- 14.577 ALPHA BARRY** : Que le CSF adopte la recommandation du conseil d'école de l'école Mgr de Laval de refuser la permission d'admission provisoire d'un an à la famille A42 à l'école Mgr de Laval.  
Adopté
- 14.578 ALPHA BARRY** : Que le CSF adopte la recommandation du conseil d'école de l'école Mgr de Laval de refuser la permission d'admission provisoire d'un an à la famille A43 à l'école Mgr de Laval.  
Adopté
- 14.579 ALPHA BARRY** : Que le CSF adopte la recommandation du conseil d'école de l'école Mgr de Laval de refuser la permission d'admission provisoire d'un an à la famille A44 à l'école Mgr de Laval.  
Adopté

*2.1.2 Élection partielle aux Conseils d'école*

- 14.580 ÉLIZABETH PERREAULT** : Que le CSF reporte l'élection partielle des postes vacants des conseils d'école de Valois et l'école secondaire Collège Mathieu à l'élection annuelle de l'automne 2015.  
Adopté
- 14.581 ANDRÉ DENIS** : Que le CSF mette en place un comité de parent (non employés par le CÉF) composé de 4 parents de l'école Sans-Frontières pour l'année scolaire 2014-15 se terminant le 30 juin 2015 et selon les critères d'éligibilités suivants :
- la résidence des parents est en AB ou en SK
  - les parents d'élèves de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année.
  - le mandat de ce comité : le comité de parents occupent les fonctions d'un conseil d'école selon la loi scolaire sans rémunération ; les dépenses de déplacement sont accordées.
- 1 contre  
Adopté

*2.1.3 Dossier des ressources humaines*

- 14.582 DENIS MARCHILDON** : Que le CSF se rencontre à huis clos à partir de 21 h 15.  
Adopté

Le personnel du CÉF est invité à quitter la séance du CSF à l'exception de M. Ajavon.

**14.583 DENIS MARCHILDON :** Que le CSF lève le huis clos à partir 21h55.

Adopté

Le personnel est invité à revenir à la séance du CSF.

Pas de décision.

#### *2.1.4 Suivis avec les dossiers du ministère*

Sujets discutés :

- L'école Valois
- L'école Sans-Frontières
- Les toits rouges de l'ÉSCM
- Le renvoi constitutionnel

Pas de décision

#### *2.1.5 Comité du CSF sur les finances*

**14.584 NADINE PENNEY:** Que le CSF nomme le conseiller Alpha Barry au comité sur les finances.

Adopté

#### *2.1.6 État des revenus et dépenses au 30 novembre 2014*

**14.585 CLARENCE BRIAND :** Que le CSF adopte l'état des revenus et dépenses tel que présenté.

Adopté

### **2.2 Principes et élaboration de politiques et procédures administratives**

Sans objet

### **III Correspondance et points d'information**

Sans objet

### **IV DÉLÉGATION ET PRÉSENTATION SPÉCIALES**

Sans objet

**V IDENTIFICATION DES POINTS EN DÉVELOPPEMENT POUR LA PROCHAINE SÉANCE RÉGULIÈRE**

Sans objet

**VI TOUR DE TABLE ET CLÔTURE DE LA RÉUNION**

*6.1 Durée de la séance du 17 décembre 2014*

**14.586 ÉLIZABETH PERREAULT :** Que le CSF accorde un remboursement d'honoraires de moins de 4hres aux membres présents à la séance du 17 décembre 2014.

Adopté

*6.2 Prochaine séance*

Le 30 janvier 2015, 9h à Saskatoon

*6.3 Levée de la séance*

**14.587 MARILYN DENIS :** Que le CSF lève la séance à 22h50.

Adopté

\_\_\_\_\_  
Présidence

\_\_\_\_\_  
Secrétaire